Inauguration
de la première phase de travaux du Coeur historique



DOSSIER DE PRESSE

24 juin 2024

Ville d'AUREILHAN
Hautes-Pyrénées

LE MOT DU MAIRE



Emmanuel ALONSO, Maire d'Aureilhan

Cet aménagement était l'un des engagements de la liste « Aureilhan, Unis dans l'Action » à l'occasion des élections Municipales de 2020. Redonner un nouveau visage au cœur historique, à la hauteur de sa place dans le paysage local tout en continuant d'adapter Aureilhan aux nouveaux usages : voici l'objectif porté par ce projet d'ampleur. Pour y répondre, une méthode et un plan d'actions. La méthode : une réflexion sur les opportunités de ce chantier, basée sur les forces et les faiblesses du site, et une volonté de concertation auprès des riverains et des habitants.

Le plan d'actions : trois objectifs clairement identifiés et affichés. Tout d'abord, renforcer la végétalisation afin de créer des ilots de fraicheur et favoriser l'infiltration des eaux pluviales : cette ambition trouve notamment sa traduction concrète dans la création d'un nouveau square public, dont le nom a été retenu par l'intermédiaire d'une votation citoyenne. Ensuite, sécuriser la circulation piétonne et diminuer la vitesse des véhicules. Enfin, valoriser les modes de déplacements doux tout en conservant les capacités de stationnement.

Une seconde phase opérationnelle de travaux sera quant à elle initiée à partir de septembre 2024 jusqu'à mi-2025, visant à achever cette réalisation. Je vous donne donc rendez-vous en 2025 pour inaugurer la totalité de ce projet.

Quelques chiffres :

Ce projet de réaménagement :

- 56 arbres supplémentaires plantés
- 1 630 m² de surface plantés créés.
- 541m² de surface semi-perméable créés, et 900m² de surface imperméabilisée

La création d'un nouveau jardin public de qualité

Mêlant différentes essences d'arbres tout en mettant en avant l'eau et les canaux d'Aureilhan, ce nouveau jardin public a vocation à faire de cet espace un véritable lieu de rencontres et d'échanges, où il fait bon vivre et s'arrêter quelques instants. Un parcours de jeux en bois pour enfants, ainsi que du mobilier urbain, y ont été dipsosés. Les plantations seront installées dans le courant de l'automne 2024.

Calendrier

2020
Engagement de la Liste Aureilhan, Unis dans l'Action dans le cadre élections municipales : « requalifier la place de l'église et ses abords ».

2022
Lancement des études pour penser les usages et fonctions des espaces autour du Cœur historique

Avril 2023
Présentation des objectifs et phases de ce projet dans le magazine d'information municipal, ***Aureilhan Le Mag'***.

Juin 2023
Organisation d'une réunion publique en Mairie afin de présenter le projet d'aménagement aux riverains ce projet.

Juillet 2023
Lancement d'une phase expérimentale de mise en circulation en sens unique autour du carrefour du 1er Bataillon du Régiment de Bigorre et de l'avenue du Bois.

Décembre 2023
Ce schéma de circulation est apparu au cours de ses six mois d'expérimentation comme une démarche concluante, et a donc été retenu par la Municipalité.

Janvier 2024
Début de la première phase des travaux de réaménagement du Cœur historique.

Juin 2024
Inauguration de la première phase de travaux.

Septembre 2024
Lancement de la seconde phase des travaux, autour de l'avenue du Bois, prévue jusqu'à mi-2025.

AVANT





PENDANT





APRÈS





Plan de financement

Montant total de l'investissement en 2024 : 641 400 € TTC

Les travaux sur le carrefour se termineront en 2025, coût total : 1 219 000 € TTC

Subvention Département : 250 000 € (20,5%)

Subvention Région : 100 000 € (8,2%)

Subvention Agence de l'eau Adour-Garonne : 95 000 € (7,8%)

Autofinancement : 774 000 € (63,5%)



Le saviez-vous ?

4 panneaux pédagogiques avaient été installés en avril afin de permettre aux passants de mieux visualiser ce chantier : l'un présentant le projet dans sa globalité, à travers ses trois séquences, et trois autres présentant chacun l'une de ces trois séquences.

Le nouveau Square des Droits de l'Homme

Deux propositions pour la dénomination du nouveau square ont été soumises au vote des Aureilhanais de plus de 16 ans, et cela en même temps que les votes pour le Budget Participatif, du 18 mars au 28 avril. Durant les 42 jours de ce scrutin, les habitants avaient deux possibilités pour s'exprimer : soit depuis la même plateforme participative que celle du Budget Participatif, soit en déposant un bulletin papier dans l'urne qui était située à l'accueil de la Mairie. Une initiative de démocratie participative, afin de renforcer l'appropriation de ce nouvel espace par les habitants tout en les impliquant directement dans la vie locale. Deux propositions étaient soumises au vote : « Square Charles de Gaulle » ou « Square des Droits de l'Homme ». 144 votes ont été comptabilisés, et c'est finalement la dénomination « Square des Droits de l'Homme » qui a été retenue.







Contact presse :

Marie TOCABEN, Chargée de communication
marie.tocaben@ville-aureilhan.fr